

# Conjuguer esprit d'entrepreneuriat et solidarité collective

Basée à Lens (69), CoopConnexion accompagne des porteurs de projets de micro entreprises qui contribuent au renouveau du territoire fragilisé de l'ancien bassin minier de l'Artois.

## Pourquoi ?

Dans une région marquée par des taux de chômage et de pauvreté supérieurs à la moyenne nationale, CoopConnexion met son savoir-faire en matière de micro-entrepreneuriat au service des personnes en situation de précarité économique qui souhaitent créer leur propre emploi.

## Comment ?

Créer sa propre entreprise constitue bien souvent un saut dans l'inconnu et rime avec prise de risques et engagements financiers importants. Devenir entrepreneur salarié au sein d'une coopérative d'entreprise permet de sécuriser la démarche.

Depuis décembre 2016 la Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) CoopConnexion apporte un appui au lancement et au développement d'activités économiques initiées par des personnes au chômage et/ou bénéficiaires des minimas sociaux venant de l'ensemble des Hauts de France, dont une majorité de l'agglomération de Lens. Les CAE, instituées par la loi de juillet 2014 sur l'économie sociale et solidaire, offrent une alternative à la création d'entreprise classique en permettant aux porteurs de projets de se mettre à leur compte tout en bénéficiant à la fois du maintien des droits sociaux – RSA, allocation chômage, assurance maladie... – et d'un écosystème propice à l'entrepreneuriat. Les personnes accompagnées peuvent ainsi tester leur activité dans le cadre d'un contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE), puis devenir salarié de la coopérative sous le statut d'entrepreneur-salarié ou d'entrepreneur salarié associé le temps nécessaire pour consolider cette activité. A plus long terme elles ont la possibilité de pérenniser leur participation au fonctionnement de la coopérative en devenant associé (sociétariat). CoopConnexion accueille ainsi des autoentrepreneurs dans les domaines les plus divers : photographe, sophrologue, peintre en bâtiment, conseil en gestion, artiste peintre, web designer, dératiseur, vendeur de bière, fabricant de savon bio, créateur de vêtements, etc. En contrepartie du versement de 10% de son chiffre d'affaires à la coopérative, chacun accède gratuitement à l'ensemble des services proposés : hébergement de sa structure, prise en charge des aspects comptables, fiscaux et juridiques, conseil sur mesure, formations, accès aux tiers-lieux (espace de coworking, salles de réunions), etc.

## Quels résultats ?

Plus de 250 entrepreneurs coopérateurs ont été accompagnés depuis 2016 par CoopConnexion, son équipe de quatre permanents et son réseau de professionnels. Le taux d'échec ne dépasse pas 25 % dans un délai de huit mois à un an, contre 77 % chez les entrepreneurs indépendants selon l'Insee – ce qui démontre la valeur ajoutée de l'accompagnement. La dotation de la Fondation Transdev a permis d'acquérir au premier trimestre 2019 des équipements informatiques et bureautiques dédiés à l'espace de coworking et aux bilans/diagnostics initiaux pour les nouveaux auto entrepreneurs. Pour rentrer dans la coopérative, il faut en effet passer des tests de motivation et avoir un projet qui tient la route : renforcer la qualité des évaluations à l'entrée dans le parcours d'accompagnement permet d'affiner l'orientation de chaque bénéficiaire sur le plan professionnel comme au niveau personnel.

## Ils témoignent

« La démarche de CoopConnexion apporte à la question de l'emploi une réponse originale : l'insertion par l'entrepreneuriat, qui participe aussi d'une dynamique de territoire en favorisant l'activité économique. Il est déjà compliqué d'entreprendre quand on est bien inséré, l'accompagnement est essentiel pour des personnes abîmées, manquant de compétences ou simplement de confiance en elles. CoopConnexion leur offre l'environnement sécurisant indispensable pour se lancer, ce qui est totalement en phase avec les valeurs de notre fondation d'entreprise. »

**Jean-Christophe Gehin**, directeur général Transdev Artois Gohelle

« J'ai travaillé 17 ans dans le bâtiment avant de perdre mon emploi. Plutôt que d'aller sur le marché du travail j'ai décidé de monter ma propre activité de négociateur en travaux. L'idée ? Mettre en relation des personnes qui veulent refaire leur salle de bains ou rénover leur appartement avec des artisans. Coop Connexion m'a apporté une écoute, un suivi, un accompagnement totalement adapté à mon projet, que j'aurais eu du mal à trouver auprès de structures plus classiques. Au bout de quelques mois j'ai eu mes premiers clients, ce qui m'a conforté dans mon intuition initiale. »

**Nicolas Defontaine**, 44 ans, sous contrat avec Coop Connexion

« *« Entrez individuellement, réussissez collectivement »* : la formule résume bien l'esprit de notre coopérative d'entrepreneurs. Loin de tout assistanat, nous encourageons l'autonomie et l'esprit d'initiative, tout en étant dans la solidarité au sens premier et fort du terme, car on a peu de chances de réussir quand on est tout seul. Les parcours de nos porteurs de projets montrent aussi que contrairement à l'idée reçue, la création d'entreprise n'est pas réservée à certaines catégories de personnes. »

**Luc Maroni**, président-fondateur et gérant de CoopConnexion

## Chiffres clés

**60** contrats d'appui au projet d'entreprise (CAPE) actifs dont 11 en CDI fin 2019

**76%** des personnes accompagnées étaient au chômage

**79 000 €** budget global du projet

**15 000 €** dotation de la Fondation Transdev

## Contacts

### CoopConnexion

18 rue Victor Picard

62300 Lens

Tél : 09 67 85 42 82

Courriel :

[contact@coopconnexion.fr](mailto:contact@coopconnexion.fr)